

## ACTUALITES CULTURES

### PUCERONS

#### ✓ Maïs

Les parcelles ayant reçu un traitement chimique pyrale sont à surveiller car les populations sur panicules sont parfois nombreuses. Ailleurs, les auxiliaires sont en augmentation.

#### ✓ Féverole

Développement de pucerons verts sur la face inférieure des feuilles, à ce stade la nuisibilité est limitée.

➤ Pas de traitement spécifique.

## STRATEGIE AGRONOMIQUE

### DESHERBAGE COLZA : s'y préparer avant le semis

La combinaison de plusieurs techniques de lutte devient indispensable pour limiter la pression des adventices, le chimique est loin de suffire notamment dans le contexte actuel avec le retrait de la trifluraline et des phénomènes de résistance.

#### ✓ Agir sur les rotations

C'est le moyen le plus évident et certainement le plus efficace pour la gestion des adventices à long terme, elles doivent être :

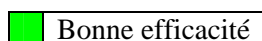
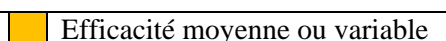
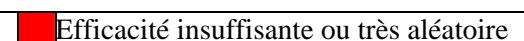
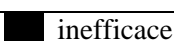
- le plus variées possibles,
- plutôt longues : éviter les rotations courtes de type colza-blé-orge par exemple qui entraînent une sélection d'espèces spécialement des graminées,
- l'occasion de profiter des différents modes d'action des produits à disposition pour éviter les résistances,
- ne pas trop simplifier les façons culturales et profiter de l'interculture (voir ci-après).

#### ✓ Travail du sol en interculture

- Le labour : il permet d'enfouir les graines et ainsi de limiter le stock semencier car la plupart perdent leur vigueur à germer.
- Le déchaumage : il doit être fait tout de suite derrière moisson. Il permet la levée des adventices qui bénéficient ainsi de la fraîcheur du sol, à condition de réaliser un travail superficiel (< 5 cm) et éventuellement rappuyé (faux-semis).

#### Efficacité des techniques agronomiques vis à vis de quelques espèces majoritaires

	Ray-grass	Bromes	Géraniums	Sanve	Ravenelle	Gaillet
Rotation longue	Orange	Vert	Orange	Rouge	Rouge	Vert
Alternance hiver/printemps	Orange	Vert	Orange	Rouge	Rouge	Vert
Labour occasionnel	Orange	Vert	Rouge	Noir	Orange	Orange
Faux-semis	Vert	Vert	Orange	Orange	Orange	Orange

 Bonne efficacité  Efficacité moyenne ou variable  Efficacité insuffisante ou très aléatoire  inefficace

Source : CETIOM

## ✓ Propositions de programmes

### ➤ Parcelles peu sales

**Napropamide** à 2,2 à 2,8 l/ha de Produit Commercial (PC) en pré-semis. Application juste avant la dernière façon culturale et incorporation superficielle sur 2 à 3 cm avec une herse légère dans les 48 heures. Coût indicatif : 39-51 €/ha.

- **Satisfaisant** sur pâturins, laiterons, matricaire, stellaires, véronique à feuille de perse,
- **Moyen** sur ray-grass, vulpins, alchémille, gaillet, géraniums,
- **Insuffisant** sur repousses de céréales, folle avoine, capselle, pensées, ravenelles, sanves, sisymbre.

### ➤ Parcelles plus sales

Pré-semis	Puis en post-semis / prélevée	Coût indicatif (€/ha)	IFT(*)
<b>Napropamide</b> 1,5 l/ha de PC	<b>Métazachlore (ex : BUTISAN S 1,5 l/ha).</b> Pour une meilleure sélectivité, le sol doit être frais et humide. Si le sol est sec, préférer les applications de post-levée précoce, après le stade cotylédons étalés, jusqu'à 1 à 2 feuilles maxi du colza, mais avant la levée des géraniums et des crucifères. <b>Satisfaisant</b> : sur matricaires, capselles, géraniums, alchémille, stellaire, véroniques, pâturins, vulpins. <b>Moyen</b> : sur gaillet, fumeterre, ray-grass. <b>Insuffisant</b> : sur pensées, ravenelles, sanves, repousses de céréales et folle avoine.	75	1,14
<b>Napropamide</b> 1,5 l/ha de PC	<b>AXTER 1,5 l/ha</b> Doit s'appliquer juste après le semis pour une meilleure efficacité. En terre filtrante, risque de phyto après de fortes pluies. <b>Satisfaisant</b> sur matricaires, capselles, géraniums, alchémille, stellaire, véroniques, gaillet, sisymbre, passage et bleuet, pâturins. <b>Moyen</b> sur ravenelles, ray-grass, vulpins. <b>Insuffisant</b> sur pensées, sanves, repousses de céréales et folle avoine. Il est possible aussi de faire une association AXTER 1,5 /ha + NOVALL 0,8 l/ha, avec un plus sur passage, sisymbre.	78-79	1,29
	<b>COLZOR TRIO 3 à 3,5 l/ha.</b> Doit s'appliquer juste après le semis pour une meilleure efficacité. <b>Satisfaisant</b> sur géraniums (dont géranium disséqué qui est le plus courant en Seine-et-Marne), matricaires, gaillets, laiterons, capselles, anthémis, passage, sisymbre, pâturins. <b>Moyen</b> sur ravenelles, ray-grass, vulpins. <b>Insuffisant</b> sur pensées, sanves, repousses de céréales, folle avoine, brômes.	86	0,75 à 0,88

(\*) IFT = dose appliquée/dose homologuée la plus faible sur la culture. C'est un indicateur environnemental utilisé par de nombreux acteurs pour évaluer la pression des pratiques agricoles sur l'environnement.

### ➤ Compositions des antidiocotes cités dans les programmes en g/l (liste non exhaustive)

Matière active	clomazone	diméthachlore	métazachlore	napropamide	Phrases de risque (non exhaustif)	ZNT	DAR
AXTER	60	500			Xi-R38-R43-AQUA	5 m	100 j
BUTISAN S			500		Xn-R22-R36/38-R43	5 m	100 j
COLZOR TRIO	30	187,5		187,5	Xi-R38-R43-R50/53-N	5 m	100 j

➤ **En post levée, en rattrapage sur sanve, rapistre, (et moyen sur ravenelle)**

CENT 7 0,3 l/ha puis éventuellement 3 semaines après 0,4 l/ha : **1<sup>ère</sup> application à partir du stade 4 feuilles du colza**, sur une culture en bon état végétatif. L'efficacité est améliorée s'il gèle dans les 15 jours - 3 semaines après l'application. Traiter **impérativement** sur un feuillage sec et un sol ressuyé, en dehors d'une période de fortes chaleurs. CENT 7 doit être appliqué seul en laissant quelques jours avant tout autre traitement.

Après une période de froid, le colza devient moins sensible à ce produit. La réduction de dose permet d'améliorer la sélectivité.

✓ **Quelle stratégie contre les graminées sans la trifluraline ?**

Sans la trifluraline, le contrôle des graminées s'avère plus délicat. Orientez-vous d'abord **vers un programme de pré-levée** surtout en cas de résistances aux foliaires, puis adaptez votre post levée anti-graminées en fonction du tableau CETIOM ci-après :

Repousses de céréales		
Graminées (ray-grass, vulpin)	Environ 5 plantes/m <sup>2</sup>	Plus de 5-10 plantes/m <sup>2</sup>
Résistantes	Graminées et repousses : KERB FLO /RAPSOL WG/ LEGURAME PM	Repousses : antigaminées foliaires précoce à dose « repousses »
Sensibles mais avec pratiques culturales à risque (1)		Graminées : KERB FLO / RAPSOL WG/ LEGURAME PM
Sensibles sans pratiques culturales à risque	Graminées et repousses : antigaminées foliaires	

(1) Exemple de pratiques culturales à risque : forte pression graminées, peu de faux semis, sans labour, rotation courte... .

✓ **Penser aux méthodes alternatives**

	Stade du passage	Aveugle (en prélevée)	2-4 feuilles	5-6 feuilles	> 7 feuilles
Bineuse	Efficacité		> 70%	> 70%	> 70%
	Perte de pieds		< 5%	< 5%	
Houe rotative	Efficacité		50 %		
	Perte de pieds	< 5%	< 2%		
Herse étrille	Efficacité		> 70%	< 50%	
	Perte de pieds	5 %	5- 10%	5- 10%	
Désherbinage(*)	Efficacité		> 75%	> 75%	> 75%

(\*) pulvérisation localisée puis binage

Source : CA 21

Attention, bineuse et désherbineuse nécessitent une adéquation entre l'écartement entre les rangs et les réglages possibles de la bineuse qu'il faut donc prévoir dès les semis.

## INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### EXTENSIONS USAGES MINEURS

Les produits maïs sont désormais autorisés à la mise sur le marché et utilisables sauf disposition contraire pour le même usage sur les cultures des espèces assimilées (Arrêté du 12/06/2009). Ces espèces assimilées sont les suivantes :

- Millet
- Moha
- Miscanthus
- Panic ou switchgrass

# REGISTRE D'INFORMATION D'INTERVENTION PHYTOSANITAIRE

Un arrêté publié au JO le 25 juin 2009 précise les informations obligatoires qui doivent être notées par les agriculteurs lors d'utilisation de produits phytosanitaires sur leur registre parcellaire.

La conditionnalité « BCAE santé végétale » ne concernait que les agriculteurs bénéficiaires d'aides PAC, avec cet arrêté, les petits producteurs ou les agriculteurs qui ne touchent pas d'aides doivent tenir un registre phytosanitaire qui comporte les mêmes informations.

1 - Toute utilisation de produits phytopharmaceutiques et biocides, notamment les informations suivantes :

- le nom complet de la spécialité commerciale utilisée pour chaque traitement,
- les quantités et doses de produits utilisées exprimées en grammes/hectare, kilogrammes/hectare ou litres/hectare,
- la date de traitement,
- la date de remise en pâture après traitement.

2 - Toute présence repérée d'organisme nuisible ou de symptômes susceptibles d'affecter la sécurité sanitaire des produits d'origine végétale destinés à l'alimentation humaine ou animale, y compris en pâture, et notamment les informations suivantes :

- le nom de l'organisme nuisible ou, à défaut, une description de l'anomalie constatée,
- la date du premier constat.

3 - Les résultats de toute analyse d'échantillons prélevés sur des végétaux ou d'autres échantillons prélevés à des fins de diagnostic, qui revêtent une importance pour la sécurité de l'alimentation humaine ou animale.

L'indication de la date de récolte est une obligation « BCAE santé végétale ».

L'indication du rendement obtenu est une obligation de la directive nitrate et « BCAE Environnement ».

L'utilisation du mémo-culture vous permet de répondre à ces exigences.



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement  
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,  
e-mail : [agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr](mailto:agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr) - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08  
avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France et du Conseil Général de Seine-et-Marne  
et du CASDAR.

**Toutes rediffusion et reproduction interdites**